Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1315

Artikel: Au Conseil des États : réforme des CFF : le consensus résiste
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015251

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réforme des CFF: le consensus résiste

Le Conseil des États unanime a donné son feu vert à la réforme des chemins de fer dans la version consensuelle présentée par le gouvernement. Le syndicat des cheminots SEV, qui réclamait le désendettement des CFF, a frisé la victoire. Il compte bien l'emporter en décembre devant le Conseil national. Et obtenir les armes pour que les CFF puissent répondre au lourd défi de la libéralisation du rail.

SEIZE VOIX POUR le désendettement complet des CFF et seize voix contre. Un petit frisson de passion anime un instant la Chambre des cantons. Le président doit trancher. Il vote contre la reprise en charge totale de la dette de la Régie par la Confédération comme le demande avec insistance le syndicat. Effacer toute l'ardoise, ce serait décharger de 700 millions d'intérêts par année la nouvelle société anonyme des CFF. Dans la version moins généreuse votée au Conseil des États, 200 millions d'intérêts annuels alourdissent encore les CFF, un boulet démotivant pour le personnel. Le syndicat SEV se fait fort de transformer la courte défaite de la semaine passée en une victoire dans l'autre Chambre. Dans la préparation de la réforme des chemins de fer, le syndicat a accepté d'abandonner suffisamment de tabous et de privilèges pour s'attendre, politiquement, à un retour de l'ascenseur.

Audace sous contrainte

La régie monopolistique devient une société anonyme ouverte à la concurrence. Les CFF devront équilibrer leurs comptes. Le statut des fonctionnaires est aboli. Audace des cheminots en donnant leur aval à une telle transformation? Ils ont obéi en fait à trois contraintes incontournables:

- La dégradation financière a gonflé jusqu'à un degré politiquement insupportable les charges de l'État. Plus de 3 milliards de francs versés aux CFF sont inscrits au budget 1997 de la Confédération.
- Conséquence de cette dégradation: depuis 1992, la Régie réduit les effectifs de 1200 personnes par an. Il faut essayer une autre méthode pour contenir l'hémorragie.
- L'Europe se libéralise. Au 1er janvier prochain, les compagnies de chemins de fer nationales des 15 membres de l'Union accordent le libre accès de leur réseau à des tiers. Le rail ne sera plus monopole national. Tout comme la route, il sera ouvert à tous les transporteurs. En plein centre de l'Europe, la Suisse est contrainte de s'aligner.

Le défi libéral

Le défi libéral n'est pas absolu. Pour le transport des voyageurs, l'ouverture à la concurrence est pratiquement limitée au trafic régional. Le transport des marchandises est le véritable enjeu de la libéralisation. Les chemins de fer allemands, qui ont pris deux ans d'avance dans leur réforme libérale, s'équipent pour prendre la plus large part possible du marché européen du transport des marchandises. Les cheminots, qui identifient leur sort à la prospérité de leur entreprise, appellent cette libéralisation de leurs vœux. Elle abolira les monopoles nationaux et les cloisonnements qui en résultaient. Le rail y gagnera en souplesse et en efficacité, des atouts indispensables pour affronter le transport routier, le seul concurrent à redouter.

Le défi est de taille. Même avec le désendettement total des CFF que revendiquent les cheminots, la réforme des chemins de fer ne garantit pas le succès. Et le consensus actuel pourrait bien éclater pour faire resurgir le dilemme entre une restructuration douloureuse... ou de nouveaux subventionnements. *at*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier (*eb*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Yvette Jaggi (*yj*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Composition et maquette:
Alain Clavien, Claude Pahud, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

Oubliés...

LU DANS LE *MONDE* (22.8) cette remarque de Régis Ladous à propos d'un nouveau livre:

«Fouilloux montre qu'un historien n'est pas un videur de pots de chambre». Faut-il l'oublier?

LE PREMIER NUMÉRO de *Présence*, revue de littérature de philosophie et d'art, a paru à Lausanne et à Genève en 1932. Il y a dans ce numéro deux fragments de Jacob Schaffner, traduits par Jean Moser qui présente l'auteur:

«...le poète de tous ceux qui deviennent et qui osent, qui tirent quelque chaleur du chaos de leur vie, de la tourmente de leur univers, de ceux qui ont le cœur de recréer le monde à la recette de leur être, de tous ceux enfin dont l'âme est assez ferme et assez éternelle pour rouler sans crainte de forme en forme et tomber, s'il le faut, de ciel en abîme.»

Un récent discours a rappelé l'abîme politique où est tombé Schaffner, mais le manque d'accueil en Suisse, y compris romande, explique peut-être la chute. *cfp*